

Garantir le droit à l'éducation

Stratégie pour l'année scolaire 2020-2021



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les mesures pour le bien-être des enfants

- Le **Coronavirus** restera une **réalité** l'année scolaire prochaine
- Garantir le **droit à l'éducation**
 - Sur la base des progrès scientifiques
 - En veillant à la sécurité des élèves et des enseignants
- Un cadre précis pour les établissements scolaires, les élèves et les parents
 - Conçu sur base de **différents scénarios**
 - Avec une volonté de cohérence et de prévisibilité



Les mesures pour le bien-être des enfants



Principes :

- Le droit à l'éducation comme condition sine qua non pour chaque scénario
- Distinction entre l'enseignement fondamental et le secondaire
- La classe est la bulle de contact
- Un maximum de leçons en présentiel
- Un soutien aux écoles moins favorisées pour identifier les retards et difficultés d'apprentissage
- Un renforcement de la stratégie numérique en cas de basculement vers l'enseignement partiellement à distance

Les codes couleurs



Pas de risque: vaccin disponible et/ou immunité collective

Des contacts peuvent avoir lieu

L'hygiène des mains reste nécessaire



Risque faible : propagation limitée du virus

Les contacts sont limités, mais peuvent avoir lieu en fonction des conditions de sécurité



Risque modéré : transmission systématique du virus

Les contacts sont limités à l'essentiel et ont lieu lorsque les facteurs de risque sont sous contrôle



Risque élevé : transmission systématique du virus

Les contacts sont évités au maximum

Mesures générales de sécurité

- Selon la phase : renforcement des mesures sanitaires et de sécurité (principalement destiné aux contacts entre adultes)
 - Tiers dont la présence est essentielle
 - Activités de groupe à l'école (par ex: réunions, proclamation,...)
 - Gestion des entrées et des sorties
 - Activités extramuros
- À partir de la phase JAUNE : renforcement des mesures sanitaires et de sécurité
 - Hygiène des mains
 - Ventilation
 - Distanciation physique
 - Matériel de protection

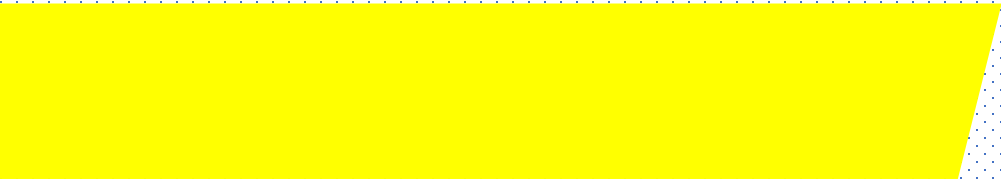


Enseignement maternel et primaire

(Ordinaire et spécialisé)



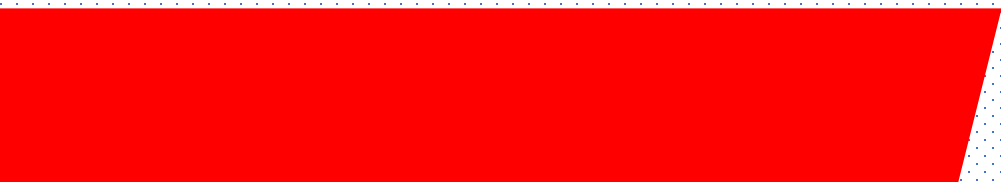
Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5




Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5

Enseignement secondaire

Ordinaire et spécialisé (formes 3 et 4)



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 4
Enseignement à distance: jour 5 (demi-journée), travail en autonomie : remédiation, consolidation et dépassement.



Demi groupe-classe: à mi-temps
Complété par l'apprentissage à distance



Demi groupe-classe: à mi-temps
Complété par l'apprentissage à distance

Enseignement secondaire spécialisé

(formes 1 et 2)



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 5



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 2
Complété par l'apprentissage à distance

Enseignement en alternance



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 2



Nombre d'élèves présents à l'école: 100%
Nombre de jours à l'école par semaine: 2



Nombre d'élèves présents à l'école: 50%
Nombre de jours à l'école par semaine: 1
Complété par l'apprentissage à distance



Nombre d'élèves présents à l'école: 50%
Nombre de jour à l'école par semaine: 1
Complété par l'apprentissage à distance

Académie (ESAHR)



Cours organisés sur place : 100%



Cours organisés sur place : 100%



À déterminer en concertation avec les acteurs et les experts en fonction de l'âge des élèves



À déterminer en concertation avec les acteurs et les experts en fonction de l'âge des élèves